



Jean-Louis Debré, né en 1944 à Toulouse (Haute-Garonne), le 30 septembre, 67 ans, 3 enfants
Politicien gaulliste, magistrat, membre de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP)
Romancier (polar)/Féru d'Histoire
Situation maritale : Veuf.
Nommé Président du Conseil Constitutionnel le 23 février 2007 par le Président de la République
- A prêté serment le 5 mars 2007 devant le Président de la République

Dates clés :

- 1971 / 1975 : Assistant à la faculté de droit de Paris
- 1973/ 1974 : Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (Jacques Chirac)
- 1974 / 1974 : Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Intérieur (Jacques Chirac)
- 1974, 26 juin / 1976 : Chargé de mission au cabinet du Premier ministre (Jacques Chirac)
- 1976/ 1978 : Substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Evry-Corbeil
- 1978 : Magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice
- 1978, 14 Avril / 1979, 11 Janvier : Chef de cabinet du ministre du Budget (Maurice Papon)
- 1979, 9 Mai / 1986 : Juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris en qualité de juge d'instruction
- 1986, 16 Mars / 1995, Mai : Député de l'Eure (élu tête de la liste RPR); démissionne en mai 1995 pour exercer des fonctions ministérielles
- 1989, Mars / 1995, Juin : Conseiller municipal d'Evreux
- 1990 / 1995 : Vice-président du groupe RPR à l'Assemblée Nationale
- 1993, 1 Avril / 1994, 6 Septembre : Secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR
- 1994, 6 Septembre / 1995, 24 Mai : Premier secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR
- 1995, 18 Mai / 1997, 2 juin : Ministre de l'Intérieur
- 1995, 18 Juin / 1997, 1 Décembre : Conseiller de Paris (RPR)
- 1995, 25 Juin / 1997, 1er Décembre : Adjoint au maire de Paris
- 1997, 1 Juin : Député (RPR puis UMP) de l'Eure
- 1997, 16 Septembre / 2002, 18 Juin : Président du groupe RPR à l'Assemblée nationale
- 2001, 25 Mars / 2007, février : Maire d'Evreux (Eure)
- 2002, 25 Juin/ 2007, février : Président de l'Assemblée Nationale
- **2007, 5 mars : Président du Conseil Constitutionnel**
- 2009, 8 décembre : président de l'IDEF (Institut international de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises)

Publications :

Le pouvoir politique (coll. avec DEBRE Michel), Paris, Seghers, 1976

Le gaullisme (coll. avec DEBRE Michel), Paris, Plon, 1977

La justice au XIXe siècle, les magistrats, Paris, librairie académique Perrin, 1980

Les Républiques des avocats, Paris, librairie académique Perrin, 1984

Le curieux, Paris, Édition n° 1, 1986

En mon for intérieur, Paris, Jean-Claude Lattès, 1997

Pièges, Paris, Robert Laffont, 1998

Le gaullisme n'est pas une nostalgie, Paris, Robert Laffont, 1999

Quand les brochets font courir les carpes, Paris, Fayard, 2008

Les oubliés de la République, Paris, , 2008

Dynasties républicaines, Paris, Fayard, 2009

Meurtre à l'Assemblée, Paris, Fayard, 2009

En tête-à-tête avec Charles de Gaulle, Gründ, 2010

Racontez-moi le Conseil constitutionnel, Name éditions, 2010

La saga Debré :

Les **Debré** sont une famille Française qui a donné au XX^e siècle plusieurs médecins, trois hommes politiques (dont un Premier Ministre) et un peintre connus. En outre, sans porter lui-même le nom, un mathématicien célèbre, Laurent Schwartz, était lui-même « doublement Debré » par ses ascendances, d'une part paternelle, et d'autre part, maternelle. Le grand-père, Robert Debré, a fondé la pédiatrie moderne et les CHU (Centre Hospitalier Universitaire). Le père, Michel Debré, est Premier Ministre de Charles De Gaulle et a écrit la Constitution de la cinquième République. À son poste de janvier 1959 à avril 1962, il fait face au redressement économique de la France, à la naissance de la force de dissuasion et au règlement de la guerre d'Algérie. Son temps à l'hôtel Matignon est marqué par de multiples réalisations qui vont de l'établissement de la paix scolaire à la naissance du Centre national d'études spatiales. Ses fils ont tous réussi leur voie. Vincent a sa propre entreprise. François est journaliste. Bernard (faux jumeau de Jean-Louis) est chirurgien et **Jean-Louis Debré** est un vrai caméléon de la politique aux diverses fonctions. Il officie, dorénavant, au poste de Président du Conseil Constitutionnel. **JLD** est aussi le petit-fils du pédiatre Robert Debré et, par sa mère, de l'architecte Charles Lemaesquier. Il est également le neveu du peintre Olivier Debré. Aussi arrière-petit-fils du grand rabbin Simon Debré de Neuilly (1854-1939). Jean-Louis a trois enfants : Charles Debré un des responsables de Bouygues Telecom, Guillaume Debré le journaliste de CNN, TF1 et LCI à Washington, et Marie-Victoire Debré la comédienne.

JDL, Grand Sage et Serein mais un tantinet marginal de la politique :

C'est sans l'obtention du bac qu'il détient une licence en droit qui lui permettra de poursuivre sa carrière. Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public et d'un diplôme d'études supérieures de sciences politiques, il devient docteur avec une thèse consacrée aux "Idées constitutionnelles du général De Gaulle." Il est élu pour la première fois député aux élections législatives de 1986, à la proportionnelle dans l'Eure. À partir de 1988, il est élu au scrutin majoritaire dans la 1^{re} circonscription de l'Eure.

Suite :

« Jeux de haine », Fayard, 2011

Pour :

L'abolition de la peine de mort
Ses premières déclarations datent de 1975 avant la loi de 1981

Parrain de la promotion 2011/2012 de l'école de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'appel de Paris, formant les futurs avocats parisiens.

Distinctions : Chevalier du Mérite Agricole/Grand-croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique

Flash Actu : JLD a eu la désagréable surprise de découvrir son appartement parisien cambriolé le 13/08/2011

Dit-il : « Mon arrière-grand-père a fui l'Alsace en 1871 pour ne pas devenir Allemand. J'ai été élevé dans le culte du Grand Carnot, l'organisateur de la victoire, et de Jules Ferry. »

Mémorable : La « loi Debré » de 1997 sur les sans-papiers

Autre affaire : L'un de ses frères, François Debré, est soupçonné d'avoir occupé un emploi fictif pendant cinq ans, et pour lequel, il a perçu plus de 100 000 euros

Il est conseiller municipal d'Évreux entre 1989 et 1995. En 1995, il est tête de liste dans le 18^e arrondissement, et obtient un mandat de conseiller de Paris. Jean Tiberi, le nouveau maire de Paris, le nomme comme adjoint.

Ministre de l'Intérieur dans les gouvernements d'Alain Juppé, il est critiqué pour avoir laissé s'organiser la conférence de presse des militants clandestins corses armés à Tralonca.

Fait de l'épisode : une fois en Corse, il y annonce des réformes institutionnelles, négocie les termes d'une trêve qui sera effective. Mais pour donner plus de lustre à cette paix momentanée, le Ministre de l'Intérieur suggère aux nationalistes de l'annoncer lors d'une conférence de presse clandestine. Et si possible avec beaucoup de monde, de manière à montrer que c'est la plus grande partie du mouvement nationaliste qui s'engage dans cette voie. Les vœux de Jean-Louis Debré seront exaucés au-delà de ses espérances. Ce sera la conférence de presse de Tralonca en janvier 1996, où près de 450 militants puissamment armés paradedent devant les caméras de télévision. Huit mois plus tôt, en août 1995, le même ministre de l'Intérieur, déjà en pleine discussion avec les clandestins, donnait pourtant des "consignes de grande fermeté" au nouveau préfet de l'île, l'incitant à appliquer la loi "rien que la loi et toute la loi comme dans n'importe quel département". Le résultat sera exactement l'inverse de celui espéré. Le spectacle des militants cagoulés et en armes a occulté le contenu de leur message. Et cela ne plaît pas du tout à Matignon, qui décide de ne plus laisser Debré piloter le dossier. Résultat, au mois d'août 1996, le FNLC (Le **Front de libération nationale corse**) Canal historique annonce la fin de la trêve et reprend les attentats, dont un qui vise la mairie d'Alain Juppé à Bordeaux.

JLD ordonne l'expulsion, manu militari, le 23 août 1996, de 300 étrangers en situation irrégulière occupant l'Eglise Saint-Bernard à Paris, non sans avoir déclaré auparavant qu'il agirait « avec humanité et cœur ». Malgré les déclarations du gouvernement, la plupart de ces étrangers ne sont pas expulsés, ayant des attaches fortes en France qui rendent toute « mesure d'éloignement » illégale. Des manifestations critiquant la politique du gouvernement Juppé, durant lesquelles on scande des slogans réclamant l'« abrogation des lois Pasqua-Debré », rassemblent des dizaines de milliers de personnes. Toujours, Ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré présente en novembre 1996 un projet de loi portant "diverses dispositions relatives à l'immigration", comportant entre autres les orientations suivantes : intensifier le dispositif d'éloignement des étrangers en situation irrégulière ; étendre les contrôles d'identité sur les lieux de production et les chantiers ; permettre aux officiers de police, sous certaines conditions, de fouiller les véhicules et mieux encore ! C'est à cette époque que l'affaire Kelkal, celle d'un réseau d'islamistes, remue la France. En partie parce que Jean-Louis Debré révèle des preuves à la presse que la justice ne reconnaît pas comme telles.

Les élections législatives de 1997, qui conduisent à la victoire de la gauche plurielle, marquent toutefois son retour dans l'Eure, confirmé en 2001, lorsqu'il devient maire d'Évreux en battant le sortant communiste Roland Plaisance, en place depuis 1977. Pendant la période de la troisième cohabitation de 1997 à 2002, il est le président du groupe RPR à l'Assemblée Nationale.

« Je suis gaulliste et le resterai. Ma fidélité à l'égard de Chirac est toujours identique ». On le voyait dernier des grognards gaulliste, pourfendeur du sarkozysme.

Il est réélu député le 16 juin 2002, pour la XII^e législature (2002-2007), dans la 1^{re} circonscription de l'Eure. De 2002 à 2007, il est président de l'Assemblée nationale.

Le 23 février 2007, Jacques Chirac le nomme président du Conseil constitutionnel en remplacement de Pierre Mazeaud. Il sort du devoir de réserve attaché à sa fonction en octobre 2010, jugeant « inutile pour lui, pour la France » le procès à venir de Jacques Chirac.

Son règne de « monarque » empreint de souvenirs, de repères doux et amers transposés dans ses romans :

Souvent, il se remémore son premier cadavre, une jeune fille de 17 ans, superbe, emportée par une overdose. Dans les années 1980, il est chargé du grand banditisme, du terrorisme. « J'ai quitté la magistrature le jour où je ne voyais plus l'humanité qu'à travers des menteurs, des violeurs et des voleurs. » Ministre de l'Intérieur, en 1995, c'est lui qui est en charge des attentats des RER Saint-Michel et Port-Royal.

A ses moments perdus, censeur de la République, il fustige les mœurs dans des romans à clé, « Pièges », où l'ancien Ministre de l'Intérieur se délecte à imaginer des compromissions entre les milieux politiques et la mafia russe, « Meurtre à l'Assemblée », qui lui a été inspiré par son passage au perchoir de 2002 à 2007, « Quand les brochets font courir les carpes », ou les acrobaties de l'ouverture sarkozienne.

Un lauréat en devenir : Futur Prix Goncourt ? Qui sait ? Fin de son mandat au Conseil Constitutionnel en 2016, il rêve de se consacrer à l'écriture.

Son rapport à Dieu : « Dieu est partout mais je ne l'ai pas encore rencontré ».

Laurent Adicéam-Dixit